

Pour vous inscrire, suivez le guide

1. Achetez 2 pneus de marque MICHELIN



Tout achat d'au moins deux pneus de marque MICHELIN de même dimension, de même gamme et de même catégorie dans nos gammes Tourisme, Camionnette et 4x4, été ou hiver, hors pneu rétro et compétition, vous donne la possibilité de vous inscrire à MICHELIN OnWay.

2. Envoyez votre inscription



Vous disposez de 30 jours à compter de la date d'achat de vos pneus pour renvoyer :

- la facture de vos pneus libellée à votre nom
- le bulletin d'inscription entièrement complété dans l'enveloppe mise à votre disposition ou à l'adresse suivante :

INSCRIPTION MICHELIN ONWAY
TSA 50001
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX 9

3. Recevez votre confirmation d'adhésion et bénéficiez de nos 3 services

Vous recevrez votre confirmation d'adhésion dans un délai de 30 jours après l'envoi de votre demande⁽¹⁾

En cas de besoin d'un des 3 services, appelez MICHELIN OnWay au **N°Cristal 09 69 39 02 02** pour ouvrir un dossier de prise en charge.

⁽¹⁾ Les services MICHELIN OnWay prennent effet à l'expiration d'un délai de 30 jours suivant la demande d'adhésion du consommateur (cachet de La Poste faisant foi) pour une durée de deux ans : cette prise d'effet est confirmée au consommateur. Aucune demande ne pourra être traitée avant l'expiration du délai de 30 jours et tant que le consommateur n'a pas reçu la confirmation de son inscription. La date d'expiration de l'inscription sera précisée avec la confirmation de l'adhésion.

MICHELIN OnWay*

Vos 3 services gratuits



Assistance Pneumatiques :

**Dépannage gratuit en moins d'une heure !
Votre pneu vient de crever ?**

Votre roue de secours est impossible à démonter ?
MICHELIN OnWay remonte votre roue de secours si elle est en état ou organise votre remorquage vers le point de dépannage le plus proche. En cas d'immobilisation du véhicule, MICHELIN OnWay rembourse votre hébergement à concurrence de 100€ par passager ou le rapatriement à votre domicile.



Garantie Dommages Pneumatiques :

Pneu endommagé = pneu indemnisé !

MICHELIN OnWay vous assure en cas de crevaison, choc trottoir, vol ou vandalisme.
Votre pneu est réparable ? Les frais sont pris en charge à 100%. Votre pneu doit être remplacé ? Remplacez-le par un pneu de marque MICHELIN qui vous sera remboursé 50% lors de votre première année d'adhésion ou 25% la seconde année.



SOS Direction :

**Retrouvez votre chemin en toutes circonstances !
Vous êtes perdu et cherchez votre chemin ?
Vous ne savez pas où déjeuner ?**

MICHELIN OnWay peut vous guider. Appelez-nous, nous vous renseignerons sur les hôtels et restaurants du guide MICHELIN, ainsi que sur les itinéraires grâce à ViaMichelin.

* pour l'achat de 2 pneus de marque MICHELIN Tourisme, 4x4, Camionnette, été ou hiver + 1 inscription valable sur 2 ans

MICHELIN OnWay*

Vos 3 services gratuits



SOS Direction



Garantie Dommages Pneumatiques



Assistance Pneumatiques

Pour connaître les conditions générales d'accès à l'offre MICHELIN OnWay, consultez notre site internet www.michelin.fr ou contactez-nous au **N°Cristal 09 69 39 02 02**

* Pour l'achat de 2 pneus de marque MICHELIN Tourisme, 4x4, Camionnette, été ou hiver + 1 inscription valable sur 2 ans.



A CONSERVER

Extrait des conditions générales

1/ OBJET DE L'OFFRE : L'offre MICHELIN OnWay est un ensemble de services dont tout acheteur de pneumatiques tourisme peut bénéficier comportant : une garantie Dommages Pneumatiques, une Assistance Pneumatiques et des services SOS Direction. Ces services sont attachés au véhicule déclaré lors de l'adhésion.

2/ CONDITIONS D'ACCESSIBILITE A L'OFFRE : Les services MICHELIN OnWay sont valables **pour tout achat simultané d'au moins deux pneus neufs de même dimension** et de même gamme de marque MICHELIN pour tout véhicule à moteur de Tourisme, 4x4, Camionnette, hors pneu rétro et compétition. L'offre est réservée aux particuliers majeurs qui résident en **France métropolitaine**, Allemagne, Suisse ou Autriche et qui achètent des pneus dans l'un de ces pays, figurant dans leur catalogue respectif, sous **condition d'inscription nominative dans les 30 jours** suivant l'achat (cachet de La Poste et date d'achat indiquée sur la facture d'achat des pneus faisant foi) valable 24 mois à compter de la confirmation de l'inscription. Les services MICHELIN OnWay prennent effet 30 jours après la demande d'adhésion du consommateur (cachet de La Poste faisant foi) et sous réserve de réception par celui-ci de la confirmation de son adhésion. Aucune demande ne pourra être traitée avant l'expiration du délai de 30 jours et tant que le consommateur n'a pas reçu la confirmation de son inscription. La date de début de l'inscription et la date de l'expiration sont indiquées dans le courrier de confirmation.

3/ CONDITIONS D'APPLICATION DES SERVICES : Pour toutes demandes Garantie, Assistance et SOS Direction et avant d'engager des frais, l'adhérent doit préalablement et obligatoirement appeler le 09 69 39 02 02 (N° CRISTAL - appel non surtaxé) pour ouvrir un dossier de prise en charge. Sans appel préalable, aucune demande ne sera prise en charge. La Garantie Dommages Pneumatiques et l'Assistance Pneumatiques s'appliquent uniquement dans les pays non rayés de la carte internationale d'assurance automobile. L'offre de services MICHELIN OnWay ne fait pas obstacle aux dispositions relatives à la garantie légale qui s'appliquent de plein droit.



A/ LA GARANTIE DOMMAGES PNEUMATIQUES : La Garantie couvre les pneus inscrits pour les dommages suite à une crevaison, choc trottoir, un vol ou un acte de vandalisme sauf ceux causés par le feu, les hydrocarbures, une monte non-conforme, une utilisation impropre ou abusive des pneumatiques. Elle s'applique comme suit : **Le pneu endommagé est réparable :** il peut être réparé autant de fois que nécessaire et les frais liés à la réparation sont pris en charge à 100% durant les 2 ans de validité de l'adhésion. **Le pneu endommagé est non réparable :** il est remplacé par un pneu de marque MICHELIN de même type et remboursé selon le prix indiqué sur facture initiale d'achat, hors frais de démontage/équibrage/montage et selon l'année d'adhésion : • 50% la première année d'adhésion. • 25% la seconde année d'adhésion. En cas de remplacement, le nouveau pneumatique de marque MICHELIN ne peut pas donner lieu à une adhésion MICHELIN OnWay et n'est donc pas couvert par la Garantie MICHELIN OnWay. Par ailleurs, si les pneus inscrits ne sont plus montés sur le véhicule indiqué lors de la demande d'adhésion, l'adhérent perd le bénéfice des services MICHELIN OnWay. Toute demande de remboursement doit être adressée à MICHELIN OnWay, au plus tard un mois après l'intervention, accompagnée de l'original de la facture de remplacement.



B/ L'ASSISTANCE PNEUMATIQUES : Pour la mise en œuvre de l'Assistance Pneumatiques, en cas de crevaison, un dépanneur intervient, sur routes carrossables uniquement, au plus une heure après la confirmation par MICHELIN Garantie & Assistance de l'envoi d'un dépanneur, sauf en cas de force majeure. Sur place, le dépanneur procède en priorité au montage de la roue de secours. Si la roue de secours est inexistante ou inutilisable, le dépanneur procède au remorquage du véhicule vers le point de dépannage le plus proche choisi par Michelin - Garantie & Assistance. L'adhérent et ses passagers, dans la limite du nombre de places prévues par le constructeur, bénéficient dans l'attente des réparations du/des pneumatique(s) endommagé(s) de l'une ou l'autre des prestations suivantes : en cas d'immobilisation du véhicule dans le pays de domicile de l'adhérent, l'adhérent et les passagers (à l'exclusion des auto-stoppeurs) peuvent bénéficier : **a) d'une nuit d'hôtel** à concurrence de 100€ par nuit et par passager si la durée d'immobilisation du véhicule est inférieure à 24h ; **b) d'un rapatriement au domicile** de l'adhérent en France métropolitaine ou d'un acheminement (si le coût est équivalent à un rapatriement au domicile de l'adhérent) si la durée de l'immobilisation est supérieure à 24h ; seul l'adhérent bénéficiera d'un titre de transport pour récupérer son véhicule ; en cas d'immobilisation du véhicule à l'étranger (en dehors du pays de domicile de l'adhérent), l'adhérent et les passagers (à l'exclusion des auto-stoppeurs) peuvent bénéficier : **a) de trois nuits d'hôtel** à concurrence de 100€ par nuit et par passager si la durée de l'immobilisation du véhicule est inférieure à 24h ; **b) d'un rapatriement au domicile** de l'adhérent en France métropolitaine ou d'un acheminement (si le coût est équivalent à un rapatriement au domicile de l'adhérent) si la durée de l'immobilisation est supérieure à 24h ; seul l'adhérent bénéficiera d'un titre de transport pour récupérer son véhicule ; Les prestations décrites en a) et b) ci-dessus ne sont pas cumulables entre elles.



C/ LES SERVICES SOS DIRECTION : Les services SOS Direction comprennent la recherche d'adresses d'hôtel, de restaurant et d'itinéraire dans les pays dont la couverture est assurée par le guide MICHELIN et ViaMichelin.

Offre valable jusqu'au 31 décembre 2010. Ce document constitue un résumé des conditions générales de l'offre.

A découper et à conserver

Bulletin d'adhésion

Des bons de réduction ?
Des offres promotionnelles ? ...

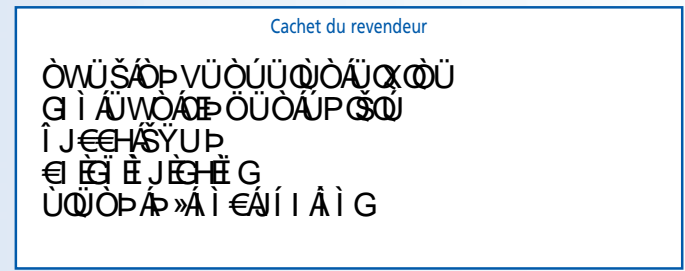
... Michelin et votre Revendeur de pneumatiques peuvent vous en faire bénéficier : Si vous le souhaitez, veuillez cocher la case ci-contre

Vous : (particulier majeur, propriétaire de son véhicule)

E-MAIL
 @
 Mme Mlle Monsieur
 NOM*
 PRENOM*
 DATE DE NAISSANCE
 N° APPARTEMENT BATIMENT - RESIDENCE*
 NUMERO* ADRESSE*
 LIEU DIT*
 CODE POSTAL* VILLE*
 PORTABLE OU TELEPHONE*

*Champs obligatoires

Les informations à caractère personnel recueillies font l'objet de traitements informatiques destinés à actualiser notre base de données consommateurs, à des fins de prospection commerciale, d'études comportementales et/ou marketing. Le service marketing de Michelin et les prestataires agissant pour le compte de Michelin sont les seuls destinataires de ces informations. Elles seront conservées le temps nécessaire à la gestion de nos relations commerciales.



N° de compte distributeur A

Votre véhicule :
 MARQUE (ex : Citroën, Peugeot, Renault ...)*
 MODELE (ex : C3, 207, CLIO ...)*
 KILOMÉTRAGE ANNUEL MOYEN DU VÉHICULE :
 < 10 000 entre 15 000 et 25 000 > 25 000

Votre achat :
 2 pneus MICHELIN de même dimension et de même gamme
 GAMME DE PNEU (ex : ENERGY SAVER, PRIMACY HP)*
 DIMENSION (ex : 195/65 R 15 91H)*
 DIMENSION pour monte arrière*

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des informations qui vous concernent. Vous bénéficiez également d'un droit d'opposition au traitement des informations vous concernant que vous pouvez exercer sans avoir à invoquer de motif.

Si vous souhaitez exercer ces droits et obtenir communication des informations vous concernant ou vous opposer à leur traitement, veuillez vous adresser à Service MICHELIN OnWay - Manufacture Française des pneumatiques Michelin - Place des Carmes Déchaux 63040 Clermont Ferrant cedex 9.

